

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE  
---  
ARRONDISSEMENT  
D'APT  
---  
MAIRIE  
DE  
**CADENET**  
84160 Cadenet

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 92 /2023

Mis en ligne le **30 NOV. 2023**

Téléphone 04 90 68 13 26  
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

**Session du 27 novembre 2023**

le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, SEVE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

**Absents : xx**

**Absents excusés** : BASTIE, JAUMARY, VOREUX,

**Procurations :**

Mme BASTIE  
M. JAUMARY  
M. VOREUX

a donné procuration à M. BRABANT  
a donné procuration à M. LORIEDO  
a donné procuration à Mme KHALIZOFF

---

### CREATIONS, SUPPRESSIONS DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313 3, R2313-8,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
- Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
- Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
- Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 22/11/2023,

Monsieur le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de créations, de suppressions ou de modifications de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

- Service technique

Pour faire suite au tableau d'avancement de grades établi le 17/03/2023 pour l'année 2023, il convient de modifier l'emploi permanent à temps complet n°10 initialement créé par délibération en date du 8/12/2003 et ouvert dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet et l'étendre à l'ensemble du cadre d'emplois aux grades d'agent de maîtrise et agent de maîtrise principal, à temps complet, afin de permettre la nomination d'un agent des services technique au grade d'agent de maîtrise principal.

Pour faire suite à l'établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne 2023 établie par le CDG 84 en date du 14/09/2023, il convient de supprimer l'emploi permanent numéro 50 initialement créé par délibération 90/2017 en date du 27/11/2017, ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet et d'ouvrir l'emploi permanent n°50 à l'ensemble du cadre d'emplois des agents de maîtrise, soit agent de maîtrise et agent de maitrise principal, à temps complet.

L'emploi permanent à temps complet n°66 créé par délibération 76/2015 en date du 16/11/2015 et ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques (adjoint technique, adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe et adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe).

Au vu du départ à la retraite de l'agent en fonction sur ce poste, et à défaut de recrutement d'un agent statutaire, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée en application des dispositions statutaires.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis en fonction des compétences et de l'expérience au regard des grilles indiciaires du cadre d'emplois et du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Pour assurer la nouvelle organisation du service entretien suite au transfert de la Passerelle, il est proposé de créer un poste non permanent à temps non complet (2023/06) de 10H annualisé sur la période du 01/01/2024 au 31/07/2024, pour assurer des missions sur la cantine et sur l'entretien des bâtiments communaux. Ce poste sera pourvu par un agent contractuel qui sera rémunéré sur la base de l'indice brut 367 et percevra le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

- Service association et festivité

L'emploi permanent à temps complet n°79 créé par délibération 69/2022 en date du 26/09/2022 et ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs (adjoint administratif, adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe) a été initialement affecté au service communication.

Compte tenu des mouvements de personnel au sein de la mairie, ce poste est à présent affecté au service association festivité.

A défaut de recrutement d'un agent statutaire, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée en application des dispositions statutaires.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis en fonction des compétences et de l'expérience au regard des grilles indiciaires du cadre d'emplois et du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

- Service communication

Le poste permanent à temps complet n°78 créé par délibération 55/2022 en date du 23/05/2022 et ouvert dans le cadre d'emplois de rédacteur (rédacteur, rédacteur principal 2ème classe et rédacteur principale 1ère classe) était initialement affecté au service à la population.

Compte tenu des mouvements de personnel au sein de la mairie, ce poste est à présent affecté au service communication.

A défaut de recrutement d'un agent titulaire, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée de 3 ans en application des dispositions statutaires. Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis en fonction des compétences et de l'expérience au regard des grilles indiciaires du cadre d'emplois et du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

- Suppression de postes

Compte tenu des différents mouvements dans la collectivité en 2023 et suite à la validation du Conseil Social Territorial en date du 22/11/2023, Monsieur le Maire propose de supprimer les postes suivants qui n'ont plus lieu d'être :

n° poste	Service	Cadre d'emplois ou grade	Temps travail	Date d'effet
18	Service Jeunesse	EJE	TNC 29H45	01/01/2024
24	Service Technique	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	TC	01/12/2023
27	Service Technique	Cadre d'emplois adjoint technique	TC	01/12/2023
28	Service Jeunesse	Auxiliaire de puériculture	TNC 17H30	01/12/2023
29	Service technique	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	01/12/2023
52	Service vie associative	Educateur APS	TC	01/12/2023
58	Service Jeunesse	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	TC	01/12/2023
63	Service Technique	Cadre emplois adjoint technique	TC	01/12/2023
65	Service Technique	Cadre d'emplois adjoint technique	TNC 25H	01/12/2023
67	Service Technique	Cadre d'emplois adjoint technique	TNC 10H	01/12/2023

**Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Acte les créations et suppressions de postes ci-dessus ;
- Autorise le Maire à modifier en conséquence le tableau des effectifs annexé à la présente délibération ;
- Décide d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2024

Le Maire  
**Jean-Marc BRABANT**



La Secrétaire de séance  
**Valérie GRANGE**



ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ  
ԿՐԹԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ ԵՎ ԳԻՏՈՒԹՅԱՆ  
ՄԻՆԻՍՏԵՐԱՆ

TABLEAU DES EFFECTIFS - COMMUNE DE CADENET - 01/09/2023

	n° de poste	Délibération	Catégorie	Poste ouvert dans le Grade ou le cadre d'emploi	Temps de travail	Statut	Nbre de postes ouverts	Postes pouvant
<b>Secrétariat Général</b>								
Emploi Fonctionnel	69	55/2015	A	Directeur Général des services	TC	Détachement	1	1
Administrative	36	90/2017*	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TNC 19H15	Titulaire	1	1
<b>Service Finances</b>								
Administrative	42	63/2012	A	Attaché principal	TC	Titulaire	1	1
Administrative	16	27/04/06	C	Adjoint administratif	TC/TP 80%	Titulaire	1	1
Administrative	33	39/2023*	B	Rédacteur principal 2ème	TC	Titulaire	1	1
<b>Service Ressources humaines</b>								
Administrative	6	xxx	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Administrative	76	61/2020	C	Adjoint administratif	TC/TP80%	Titulaire	1	1
<b>Service à la Population</b>								
Administrative	26	39/2023*	A	Attaché	TC	Contractuel	1	1
Administrative	37	63/2012	C	Adjoint administratif principal 1ere classe	TC/TP 80%	Titulaire	1	1
Administrative	19	90/2017	C	Adjoint administratif principal 1ere classe	TC	Titulaire	1	1
Administrative	3	87/1999	C	Adjoint administratif	TC	stagiaire	1	1
Administrative	22	12/2017*	C	Adjoint administratif	TC	stagiaire	1	1
<b>Police municipale</b>								
Police	55	78/2020*	B	Chef de service police principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Police	5	19/04/04	C	Brigadier chef principal	TC	Titulaire	1	1
Police	12	12/2017*	C	Brigadier chef principal	TC	Titulaire	1	1
Police	53	97/2014	C	Gardien Brigadier	TC	Titulaire	1	1
<b>Services Techniques</b>								
Technique	80	69/2022	A	Ingénieur	TC	Titulaire	1	1
Technique	32	45/2018*	C	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1
Technique	10	08/12/03	C	Agent de maîtrise	TC	Titulaire	1	1
Technique	49	83/2014	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	50	90/2017*	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1



ID : 084-218400265-20231129-2023DELIB92-DE

Technique	57	28/2015	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	39	63/2012	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	40	63/2012	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	41	59/2016*	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Contractuel	1	1
Technique	64	56/2015	C	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1
Technique	51	90/2017*	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	66	76/2015*	C	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1
Technique	2202/5	55/2022	C	Adjoint technique	TC	Renfort	1	0

**Service Entretien**

Technique	60	87/2022*	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	61	39/2023*	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	62	37/2019*	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	81	39/2023	C	Adjoint technique	TNC 24H	Contractuel	1	1
Technique	2023/03	39/2023	C	Adjoint technique	TNC 26H	Contractuel	1	1
Technique	2023/04	39/2023	C	Adjoint technique	TNC 22H	Contractuel	1	1
Technique	2023/05	39/2023	C	Adjoint technique	TNC 13H	Contractuel	1	1

**Service Enfance Jeunesse**

Animation	25	12/2017*	B	Animateur principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Animation	48	39/2023*	C	Adjoint d'animation	TNC 32H	Titulaire	1	1
Animation	70	39/2023*	C	Adjoint d'animation	TNC 31H	Contractuel	1	1
Animation	2023/1	39/2023	C	Adjoint d'animation	TNC 31H	Contractuel	1	1
Social	18	16/2019*	A	Educateur de jeunes enfants 2ème classe	TNC 29H45	Titulaire	1	1
Social	7	39/2023*	C	ATSEM principal 2ème	TNC 18H	Contractuel	1	1
Social	75	24/2020	C	ATSEM	TNC 24H30	Titulaire	1	1
Social	8	90/2017*	C	ATSEM principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Social	20	45/2018*	C	ATSEM principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1
Social	68	45/2018*	C	ATSEM principal 2ème classe	TC	Titulaire	1	1

**Cantine**

Technique	31	47/2017*	C	agent de maîtrise principal	TC	Titulaire	1	1
Technique	38	63/2012	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	4	90/2017*	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	Titulaire	1	1
Technique	74	24/2020	C	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1
Technique	23VAC04	39/2023	C	Vacataire		Vacataire	1	1

**Service Association/Festivité**

Administrative	79	69/2022	C	Adjoint administratif principal 2ème	TC	Titulaire	1	1
----------------	----	---------	---	--------------------------------------	----	-----------	---	---

**Service Culturel**

Culturelle	9	15/09/83	A	Bibliothécaire	TC	Titulaire	1	1
Administrative	73	76/2018	C	Adjoint administratif	TC	Contractuel	1	1

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le



ID : 084-218400265-20231129-2023DELIB92-DE

				Adjoint territorial du patrimoine principal	TNC 30H	Titulaire	
Culturelle	71	76/2018	C	2ème classe	TNC 22H30	Titulaire	1
Culturelle	77	01/07/21	C	Adjoint du patrimoine		Titulaire	1
<b>Service Communication</b>							
Administrative	2022/09	72/2022	B	Rédacteur	TC	Contractuel	1

TOTAL

57

56

pointé au 17/11/2023

#NOM?

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le

ID : 084-218400265-20231129-2023DELIB92-DE

